Paris, le 1 9 NOV 2007

N/Ref.: DS/DR/07.11

Le Président

Docteur Claude Franceschi 21, quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne

English summary: Great saphenous trunks destruction for varices needs the clear informed consent of the patient and cannot be presented to him as the most effective method

Mon cher confrère,

Vous m'interrogez sur le préjudice causé par la destruction des troncs saphéniens, qui constituent une perte de chance pour ceux dont l'état pourrait requérir ultérieurement un pontage veineux.

Il me paraît éthique d'avertir explicitement les patients de cette perte de chance avant toute destruction. Tout geste médical ou chirurgical doit se fonder, bien sûr en dehors d'une urgence vitale, sur un consentement libre et éclairé qui seul permet le choix.

Dans le cadre d'une pathologie qui reste bénigne, la présentation de cette destruction comme le traitement le plus efficace ne me semble pas refléter la vérité.

Effectivement, le recours à des greffons veineux pour le traitement de la pathologie coronarienne mérite que cette finalité soit toujours présente lors du traitement de la maladie veineuse.

Je vous prie de croire, Mon cher confrère, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Didier SICARD Président du Comité Consultatif National d'Ethique